tance nécessaire pour le poursuivre avec fermeté.

Leur avis était que Dumont, dont on ne s'explique guère l'acte de crainte quand on songe à sa nervosité et sa tendance à une dépression facile montrerait peu de fermeté, et que peut-être on serait obligé de le porter.

La visite de sa mère l'a d'ailleurs ému au suprême degré et il a eu, après cette tragique entrevue, un moment de dépression terrible.

Les gardiens eux-mêmes, très touchés, essayèrent de lui faire prendre courage, mais sans grand succès.

Le fils de la victime n'assiste pas à l'exécution

M. Darras, fils de la victime, conseiller d'arrondissement, brasseur à Lewarde, est venu à Lille dans l'après-midi de vendredi. Il pouvait, on le sait, assister à l'exécution de l'assassin de sa mère, mais était indécis sur la conduite qu'il devait tenir à ce sujet.

C'est pour cette raison qu'il crut devoir prendre conseil d'abord d'une personnalité ecclésiastique et ensuite d'une personne qu'il connaissait depuis l'assassinat de sa mère. L'une comme l'autre de ces personnes l'engagèrent sincèrement à ne pas user du droit qu'on lui concédait.

Il résolut de suivre ces exhortations, mais se rendit néanmoins au Parquet pour demander un laissez-passer qu'il remit à une autre personne.

La soirée de M. Deibler

L'exécuteur des hautes-œuvres ayant rempli les formalités d'usage s'est retiré dans un hôtel du Centre où il est resté pendant la soirée. Puis il est allé se reposer jusqu'à trois heures du matin.

Dès vendredi, M. Deibler a retenu un compartiment du rapide de Paris qui part de Lille à 9 h. 10.

La soirée

Déjà vers la fin de l'après-midi, une certaine animation tout à fait inusitée, se remarque aux abords du Palais de Justice. Quelques agents seulement font circuler les curieux qui obéissent sans mauvaise humeur. Les cabarets avoisinant le Palais, se remplissent d'une foule de consommateurs.

Rue de la Monnaie, la plupart des boutiques et tous les estaminets étaient restés ouverts.

Les grousés les plus nombreux étaient massés en face de la rue du Palais, regardant la place où doit avoir lieu l'exécution, et en face des rues Comtesse et des Prisons.

Vers minuit, les groupes de promeneurs nocturnes s'éclaircissent et se dispersent. La rue de la Monnaie reprend son aspect normal. Cependant quelques curieux tenaces persistent à rester près de la place, et beaucoup d'entre eux cherchent dans les estaminets un abri contre le froid du dehors. Les mesures habituelles de barrage ne sont pas prises encore, et la police n'en est pas encore aux consignes inflexibles qu'elle aura à maintenir dans quelques heures.

Le calme le plus absolu qu'on retrouve en ville, si l'on s'éloigne seulement de 100 mètres, ne laisse rien deviner du drame qui va se dérouler dans quelques heures.

Les préparatifs

Dans la soirée, le service de la gare a déchargé de la plate-forme, garée sur la voie 11, près du butoir, c'est-à-dire à l'extrémité du hall, le fourgon qui a été disposé prêt à être attelé à une cinquantaine de mètre de la porte grillée donnant accès à la rue des Buisses.

Le corps du supplicié serait inhumé en Belgique

Immédiatement après l'exécution, le corps de Dumont sera dirigé sur le cimetière de l'Est où aura lieu un simulacre d'inhumation. De là le corps du supplicié sera transporté à la gare pour être dirigé sur Esplechin (Belgique). Il sera accompagné par deux gendarmes belges venus expressément à Lille et qui ont eu une entrevue à ce sujet, hier à 16 h., avec le procureur de la République.

***

(Lire notre édition spéciale qui paraîtra dans la matinée, avec le compte-rendu complet de l'exécution de Dumont.)

INCIDENTS EN ITALIE

Bataille entre fascistes.

Un tué, plusieurs blessés

Mantoue, 11 janvier. — Les fascistes partisans du syndic de Conselice, ont donné l'assaut au Cercle des Combattants, où se réunissent les fascistes dissidents. 200 coups de feu auraient été tirés. Il y a un tué et plusieurs blessés.

L'ANNIVERSAIRE DE L'OCCUPATION DE LA RUHR

LA PRESSE ALLEMANDE suit le mot d'ordre du Chancelier

« Haissez comme des démons les ennemis de l'Allemagne », écrit un journal.

Berlin, 11 janvier. — Par sa proclamation d'hier à l'occasion de l'anniversaire de l'occupation de la Ruhr, le chancelier a lancé un mot d'ordre que l'ensemble de la presse des organes socialistes et pangermanistes suit fidèlement.

Ce manifeste rappelle le jour « noir » du 11 janvier 1923, ravive le souvenir des misères, arrestations, expulsions, les sanctions qui ont été appliquées à la population de Wetsphalie, et fait appel au monde entier pour que « l'état de droit » soit bientôt rétabli.

Ce matin, les journaux publient de longs articles pour célébrer la bonne foi de l'Allemagne et pour condamner le matérialisme français. Ils reproduisent le texte d'un long exposé officiel qui prétend que les dommages causés par l'occupation de la Ruhr à l'économie publique allemande peuvent être évalués de 3 1/2 à 4 milliards de marks-or, c'est-à-dire à peu près le montant de l'indemnité de guerre payée par la France en 1871.

La « Deutsche Zeitung » s'écrie:

Allemands, haissez comme des démons les Français, les Belges et tous les ennemis de l'Allemagne.

La reprise du contrôle militaire

Berlin, 11 janvier. — Conformément à son programme, la Commission interalliée de contrôle militaire a repris hier ses inspections en Allemagne. Des enquêtes ont été menées simultanément à Berlin, Munich, Francfort-sur-le-Mein et Rostock. Les inspecteurs étaient vêtus en civil et conduits par un officier anglais.

On reconnaît, du côté allemand, que ces missions ont opéré avec beaucoup de réserve. L'objet principal de leur enquête était l'importance des effectifs de la police de sûreté.

A Berlin, l'enquête a eu lieu au ministère de l'Intérieur prussien; à Francfort, à la préfecture de police; à Munich, au Wehkreiskommando, et à Rostock, à l'Hôtel de Ville.

On ne signale, jusqu'à présent du moins, aucun incident.

L'agitation pour le maintien de la loi de huit heures gagne la zone anglaise

Dusseldorf, 11 janvier. — Le mouvement gréviste en faveur du maintien de la journée de huit heures s'est étendu à Dusseldorf, vers la zone d'occupation britannique. Quelques actes de pillages et des rencontres entre policiers et chômeurs ont eu lieu, hier, dans les faubourgs de Dusseldorf.

Le syndicat socialiste des ouvriers métallurgistes, qui a déclenché le mouvement, semble opposé à la proclamation de la grève générale. A Duisbourg, le travail a cessé dans les usines de moyenne importance.

Une nouvelle conférence aura lieu prochainement, à Berlin, entre patrons et ouvriers, sous les auspices du gouvernement.

AU SÉNAT

Le discours de rentrée de M. Doumergue, président

Un appel à l'optimisme et à la confiance du peuple français

Paris, 11 janvier. — En prenant possession du fauteuil présidentiel, M. Doumergue a prononcé le discours habituel, dans lequel il a parlé du problème des réparations et celui de notre sécurité.

« Pour assurer une prompte solution de ces deux problèmes, il nous aurait fallu des concours et des appuis venant d'au delà de nos frontières. Nous avions compté sur la foi des traités. Ils ne se sont, malheureusement, pas offerts avec l'empressement et l'étendue qui les auraient rendus sûrement efficaces, et nous auraient permis de ne pas recourir, vis-à-vis de l'Allemagne, et de concert avec nos amis belges, à des mesures de contraintes destinées à sauvegarder nos droits.

» Les derniers à se plaindre de ces mesures n'eussent-ils pas dû être les Allemands qui, par leur résistance à exécuter les engagements pris, les avaient rendues nécessaires, et ceux de nos amis qui, par leurs hésitations à nous apporter un plein concours, avaient encouragé cette résistance. »

Examinant notre situation financière, M. Doumergue a déclaré que le Sénat a contribué, « par son vigilant et sévère contrôle », à son rétablissement. « Sans le lourd fardeau des réparations, elle serait déjà excellente. »

Bien que l'horizon demeure obscur par endroits, M. Doumergue invite ses collègues à envisager l'avenir avec optimisme et confiance dans la vaillance du peuple français.

UN CREDIT DE QUINZE MILLIONS POUR LES INONDÉS

M. Lévy lit le rapport sur le projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit de 15 millions pour secours aux victimes des inondations et des calamités publiques. Le projet est adopté à l'unanimité.

Séance jeudi prochain, à 15 heures.

L'ASSASSINAT DE M. HEINZ président du Gouvernement palatin

L'ATTITUDE DE L'ANGLETERRE

Paris, 11 janvier. — L'assassinat de M. Heinz, président du gouvernement autonome palatin, est un crime politique nettement caractérisé.

L'attentat a été soigneusement concerté et exécuté avec ce fanatisme, et ce mépris de leur propre existence qui ont caractérisé les nationalistes assassins en Allemagne durant ces dernières années.

Malheureusement, écrit un organe du matin, une tierce puissance, par son attitude, porte sa part de responsabilité ; c'est l'Angleterre.

Notre confrère incrimine à ce sujet la conduite de lord Curzon, dont les multiples démarches, les instances pour une enquête sur le régime palatin, faite en dehors de la Commission interalliée, ont pu donner un aliment à la haine des pangermanistes.

L'enquête, dit notre confrère, devra maintenant avoir pour objet de découvrir les assassins.

Un projet d'exemption des droits de succession en faveur des Pupilles de la Nation

Paris, 11 janvier. — Afin de ne pas priver d'une partie de leurs ressources, les orphelins de guerre appelés à prolonger, dans la paix, l'œuvre héroïque de leurs pères, MM. Paul Capponnier, le général de Castelnau, Charles Bertrand, et plusieurs de leurs collègues, ont déposé une proposition de loi tendant à exempter des droits de mutation les successions dont seraient bénéficiaires les Pupilles de la Nation.

Une ville va être vendue à la criée en Angleterre

Londres, 11 janvier. — La petite ville de Chomford (Derbyshire), centre important pour la filature du coton, qui est construite tout entière sur des terrains appartenant à la famille Wiltersley, sera vendue à la criée le 12 mars, avec les autres propriétés de la famille.

La population d Cromford est d'environ 1.800 habitants.

Les anciens prisonniers de guerre vont agir pour faire aboutir leurs revendications

Paris, 11 janvier. — Il semble que les anciens prisonniers de guerre sont las d'attendre une solution à leurs légitimes revendications et soient décidés à agir énergiquement.

C'est ainsi que les divers groupements parisiens des A. P. G. ont commencé une série d'importantes réunions, ayant pour objet de préparer une réunion monstre, qui aura lieu le dimanche 27 janvier, salle Wagram, à 9 heures du matin.

L'infatigable Volvet, apôtre de cette croisade en faveur des anciens P. G., a retracé dans ses grandes lignes, au cours d'une récente réunion, la campagne entreprise dès le début, jusqu'au 24 mai 1922, où la Commission des Finances reconnut le droit des A. P. G. à être remboursé de leurs frais de vêtements et de vivres. Il a adjuré les intéressés de se rendre en masse à la réunion du 27 janvier, où seront conviés, avec tous les membres du Parlement, des Conseils généraux et municipaux de Paris et de la Seine, les représentants des groupements de province.

POUR LA PAIX MONDIALE

Un concours aux Etats-Unis

Un prix de 100.000 dollars, fondé par M. Edward Bok, vient d'être décerné aux Etats-Unis, à la suite d'un concours ayant pour objet de récompenser le plan le plus pratique de coopération des Etats-Unis avec les autres nations pour l'établissement et la sauvegarde de la paix dans le monde.

Ce concours a eu le plus grand succès, puisqu'il a provoqué 22.165 réponses. Le plan primé est en cours de publication.

La fermeture de la chasse

La vente et le transport du gibier seront encore tolérés lundi et mardi

En vue de permettre l'écoulement du gibier tué le 13 janvier, jour de la clôture générale de la chasse, et par dérogation à l'article 25 de l'arrêté réglementaire permanent sur la chasse, en date du 10 août 1921, la vente et le transport du dit gibier seront tolérés le 14 et le 15 janvier courant.

LES GRANDES FÊTES DE LA PRÉFECTURE DU NORD

Il n'est plus besoin de se mettre en quête d'épithètes élogieuses à l'intention du commerce lillois, tant il nous a, depuis la délivrance, fourni de prétextes à apprécier sa générosité d'initiative, son ardeur constante à s'acquérir les prérogatives d'une suprématie admirable, dans tous les domaines de son activité.

Il a suffi, cette fois, que les organisateurs des grandes fêtes prochaines d'art et de bienfaisance de la Préfecture, fissent appel à son concours, pour qu'un résultat flatteur couronnât aussitôt leur démarche.

On sait que tous les lots offerts par nos commerçants pour enrichir les comptoirs de charité de ces fêtes, sont accueillis au Pavillon touristique, place de la Gare. Les promoteurs de cette manifestation, dont l'éclat honorera notre ville, ont reçu à ce jour de magnifiques cadeaux. D'autres leur sont promis.

Les dons les plus remarquables seront exposés, ainsi que nous l'avons dit, en de somptueuses vitrines de la rue Nationale. Citons dores et déjà, parmi ceux-ci, une toilette de soirée splendide, des manteaux de loutre d'un cachet rare, une chambre de bébé complète. Les organisateurs ont encore accepté avec reconnaissance des donateurs lillois de nombreux et utiles articles de toutes sortes, pièces d'habillement, dentelles, caisses champagne, etc...

Spécifions que tous ceux de ces objets de valeur qui n'auront pas été achetés dans les salons de la Préfecture, ajouteront à l'intérêt d'une tombola dont le succès se promet considérable.

Nous rappelons que les demandes d'invitations doivent être adressées sur des formules spéciales qui doivent être réclamées à M. le Président du Comité d'organisation, Pavillon touristique place de la Gare, à Lille.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

NORD

REGLES PROPOSÉES AUX LIBERAUX POUR LES ELECTIONS MUNICIPALES ET CANTONALES

Avant tout contre le socialisme

A propos des prochaines élections cantonales de Dunkerque et Solesmes, M. H. Langlais précise, dans la « Dépêche », le caractère que doit avoir, à son sens, l'action politique du parti libéral dans les prochaines consultations du suffrage universel.

Ce caractère est dominé par la nécessité de lutter avant tout contre le socialisme:

A l'heure actuelle, en effet, dans les conditions de la politique française et dans la situation européenne, notamment en Russie, en Angleterre, en Allemagne, nous considérons que tout appui direct ou indirect donné au socialisme, sous quelque forme qu'il se présente, est un crime non seulement contre la France, mais contre le genre humain tout entier.

Ce juste principe posé et laissant de côté pour le moment les élections législatives qui, en raison de leur caractère proportionnaliste ne mettent pas directement en cause la question des alliances, le directeur de la « Dépêche » indique les règles générales suivantes pour les élections cantonales et municipales:

Pour les élections cantonales mettre des candidats partout où c'est possible.

Au ballottage, retirer le candidat libéral s'il est moins favorisé que celui de la Fédération républicaine et engager nettement les électeurs à voter contre le candidat socialiste. Et cela, même sans espoir de réciprocité de la part de la Fédération.

Respecter les accords locaux d'union contre le socialisme.

Pour les élections municipales, conserver aussi les ententes honorables.

Après ballottage, accepter la R.P. avec un ou plusieurs partis, sous la condition d'administrer dans l'intérêt commun et en dehors de toute préoccupation de parti.

M. Lebas, député, maire de Roubaix, préconise le Bloc des gauches entre radicaux, socialistes et communistes

Dans le « Populaire », organe officiel du Parti socialiste unifié, M. J. Lebas, député, maire de Roubaix, écrit:

Dans les prochaines élections, notre objectif sera d'atteindre au cœur la réaction qui porte, depuis 1919, le nom de Bloc national...

Pour en avoir raison le Parti socialiste n'est pas assez fort. Dans bien des départements il devra, dit-on, faire liste commune avec le parti radical. Soit! Mais si nous entrons dans la voie des coalitions, légitimées par le but que nous poursuivons: débarrasser le mouvement ouvrier socialiste de son adversaire implacable, le Bloc national, nous faisons observer que la coalition ne peut pas être aussi limitée aussi étroite. Il faut l'élargir, y faire participer toutes les forces politiques révolutionnaires, ce qui veut dire que le parti communiste doit être invité par nous à y entrer.

LE GRAND HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ paraît aujourd'hui, samedi.

LA SOUS-INTENDANCE DEPARTEMENTALE DES PENSIONS A LILLE

La section départementale des Pensions du Nord rappelle aux intéressés que les bureaux sont, depuis le mois d'août dernier, installés à la caserne Souham, près de la gare (entrée par la rue des Casernes).

Aucune lettre ne doit donc plus lui être envoyée à son ancien domicile, rue Marais; il suffit, d'ailleurs, sur les enveloppes, de mentionner : « **La Sous-Intendance départementale des Pensions, à Lille** », sans ajouter d'autre indication.

Jusqu'au 31 décembre 1924, la correspondance bénéficie de la franchise postale, et il est inutile, au cours de cette année, d'affranchir les plis, ni de joindre de timbre pour la réponse.

LES GRÈVES

A ROUBAIX

Chez les charbonniers

La journée d'hier n'a amené aucun changement à la grève des ouvriers charbonniers, commencée jeudi matin. Elle s'est d'ailleurs passée dans le plus grand calme. Un service d'ordre, composé d'agents de police et d'un piquet de gendarmes, avait été établi à la gare principale, à la gare annexe, à la gare de Roubaix-Wattrelos, ainsi que sur les quais de déchargement.

A TOURCOING

72 ouvriers charbonniers, appartenant aux entrepôts du Blanc-Seau, se sont mis en grève.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, SAMEDI 12 JANVIER :

Aujourd'hui, saint Arcadius; demain, Baptême de N.-S.

12e jour de l'année.

Soleil: Lever, 7 h. 43; coucher, 4 h. 15.

Lune: Nouvelle du 6; premier quartier le 13.

Bulletin météorologique pour la journée du 12 (région Nord): Ciel se couvrant avec pluies, suivies d'ondées et devenant ensuite rapidement nuageux avec éclaircies; vent du secteur Ouest, 3 à 5 m.; baisse nocturne de température; minimum, plus 1°.

Caisse d'Epargne: Séance de versements et de remboursements, de 9 à 10 h. 30 et de 14 à 15 h. 30.

20 h. 30, Casino-Théâtre, « La Cocarde de Mimi-Pinson ».

Les retards dans les distributions postales

La régularité dans les distributions postales de Roubaix n'a vécu, comme les roses, que l'espace d'un matin — nous voulons bien dire d'un seul matin.

En effet, l'affluence qui s'est produite avec les cartes de nouvelle année, a complété la désorganisation des services.

Aujourd'hui, samedi 12, nous n'avons pas encore pu obtenir le retour à l'ordre normal. Les distributions ne se font qu'au fur et à mesure du triage, vers 8 h. 30 du matin — au lieu de 7 h. 30 comme le prescrit le règlement — l'on ne vous donne qu'une toute petite partie du courrier et l'on prie les coursiers et les coursières qui attendent depuis trois quarts d'heure, de revenir une heure plus tard... A vous de rentrer les employés dans le cours de la matinée pour attendre le bon vouloir de l'Administration!

Et encore, quel courrier recevez-vous? Exemple : Des lettres expédiées de Paris le mardi 8 janvier, à 19 heures, sont distribuées le vendredi 11, dans la matinée. Sur les unes, on peut rapprocher les dates des cachets apposés au recto et au verso: trois fois plus de temps qu'il n'en faudrait pour aller soi-même chercher à Paris son propre courrier.

Pour d'autres, l'Administration postale s'est montrée d'une bienveillance tout à fait maternelle : elle n'a pas voulu retourner le fer dans la plaie, elle s'est contentée de laisser apposer par le bureau d'envoi l'estampille du départ, au dépôt de la lettre. Au verso, aucun cachet ne permet d'établir la comparaison intéressante; on ne peut donc reprocher, preuves en mains, aux Services, de réclamer plusieurs jours pour franchir une distance qui doit normalement être effectuée en quelques heures.

Nous concluons : Bon nombre d'industriels et de négociants mettent consciencieusement à la poste de Roubaix, le soir, avant la dernière levée, des lettres qui contiennent des instructions formelles à exécuter dès le lendemain à la première heure à Paris ou à moindre distance. Certaines ont eu vue des ordres importants à passer, des marchés à couvrir ou passent des instructions pour des questions plus graves encore, et, trois jours après, leur correspondant leur répondant : Trop tard.

S'il s'agissait d'une organisation privée, elle serait à juste titre incriminée et passible de dommages et intérêts; mais, l'on a affaire à l'Administration des Postes qui exerce un monopole, et les intérêts privés, quelque légitimes qu'ils soient, sont considérés comme quantités négligeables.

HALLE FLIPO. — En vente : 1.000 kilos beurre extra, à 17.50. Bon beurre à 15 fr.; Gruyère extra, 12 fr. Hollande gras, 10 fr.; vieux, 12 fr. Biscuits, 100 sortes, 6, 7 et 8 fr. Jambons cuits, 10, 14 et 16 fr. Pain d'épices, 3.75. En vente saucissons, 14, 16 et 16 fr. Café 11 fr.; extra, 12.50. 52371

LES CONFÉRENCES DES ANNALES

M. Robert Lortat parlera lundi des clavecinistes français

L'Association littéraire du Nord s'est assuré pour le lundi 14 janvier, à 17 h., le concours de M. Robert Lortat qui répétera sa conférence la plus appréciée aux « Annales » à Paris: « Les clavecinistes français et Claude Debussy ».

M. Lortat est doué d'une belle éloquence: il commente les œuvres des maîtres et en particulier de Debussy qu'il affectionne plus spécialement, avec l'art le plus délicat.

Au cours de sa conférence, M. Lortat, qui est un des plus grands virtuoses du piano de notre époque, exécutera un programme extrêmement attrayant dont nous donnons ci-contre l'énoncé:

« L'entretien des Muses », « Le Rappel des Oiseaux », « La Triomphante », « Sarabande » de Rameau; « L'Hirondelle », de Daquin; « Les Barricades mystérieuses » de Couperin; « Hommage à Rameau », « Danseuse de Delphe », « Voiles », « Le Vent dans la plaine », « Ce qu'a vu le Vent d'Ouest », « La Fille aux cheveux de lin », « Les Collines d'Anacapri », « La Danse de Puck », « La Sérénade interrompue », « Ménestrels », « La Soirée dans Grenade », de Debussy.

CARILLON, Régulateur, Montre de précision « Election ». Houssebois, Gde-Place, Rx. 52365

DUCASSE A PIERROTS Café Charles, rue du Chemin-de-Fer, 45, le dimanche 13, lundi 14, mardi 15 et mercredi 16. 52284

Vient de paraître « Le GUIDE DU FOYER ». Ce précieux livre de médecine courante devrait être dans les mains de toutes les familles, dont sont précieux et clairs les renseignements qu'il donnent. Il traite de l'hygiène, des soins à donner aux enfants, des soins intimes, de toutes les maladies en général et des premiers soins que chacun de nous peut être appelé à donner aux siens en attendant l'arrivée du médecin.

« **Le Guide du Foyer** » traite aussi des régimes, renseigne sur la médication habituelle : il devrait être lu par tous ; c'est le véritable guide de l'infirmière chez elle. Il vient d'être édité par le soins de MM. Maurice et Louis Corbeaux, pharmaciens, et sera mis en vente à la Pharmacie des Produits Corbeaux, 20, rue de Lannoy, au prix modique de 3 fr. 50. 52227

AU PONT SAINT-VINCENT-DE-PAUL. — En vue de la réception définitive des travaux de reconstruction du pont Saint-Vincent-de-Paul, des essais de résistance ont été opérés au cours de la journée d'hier. Totalement détruit en 1918 par les Allemands qui quittaient la ville, ce pont qui établit une liaison entre Roubaix et Tourcoing, par dessus la voie du chemin de fer de Lille à Mouscron, avait d'abord été rétabli provisoirement. Ce n'est qu'en septembre 1921 que les travaux de reconstruction définitive purent être entrepris. Malheureusement la longueur de l'hiver et les intempéries prolongées, avaient considérablement entravé la marche des travaux, qui ne furent terminés qu'en août 1922.

Les essais de résistance ont été satisfaisants. Plus de 300.000 kilos avaient été amenés sur le pont, représentés par une grande quantité de sacs de sable, plusieurs tramways, et quelques camions automobiles lourdement chargés.

Dans le but d'éviter tout accident, la circulation des véhicules de toutes sortes fut interrompue vendredi, entre dix et quinze heures. La Compagnie des Tramways avait d'ailleurs établi un service de navettes sur la ligne E. Le trafic normal fut ensuite repris.

Enfin, l'Administration des Chemins de fer, à qui incombait la réfection du pont, pourra se tranquilliser. Si la construction massive nous fait regretter quelques modèles plus élégants, elle aura du moins l'avantage de résister aux charges les plus lourdes.

Et, cette fin des travaux, nous amène tout naturellement à constater qu'il est encore à Roubaix des ponts à reconstruire. Il y a quelque temps, nous constations avec plaisir que des travaux commençaient au pont du « Galon d'Eau ». Hélas! ces velléités de réfection n'ont guère duré et la population se demande toujours quand on se remettra sérieusement et définitivement à l'œuvre.

N'OUBLIEZ PAS que Dubrunfaut donne des étrennes jusqu'au 15. Place Fosse-aux-Chênes. R. C. Roubaix 7109. 52114

MEDAILLÉS DU TRAVAIL. — L'assemblée mensuelle aura lieu demain dimanche 13, à 17 h., chez M. Mathys, 63, rue de Lannoy.

CADEAUX, Bijoux, Montres, Orfèvrerie, Objets d'art. AU CŒUR D'OR, Roubaix. 51989

DERNIÈRE HEURE

LE MEMORANDUM ALLEMAND

Paris et Bruxelles ont remis leur réponse aux chargés d'affaires du Reich

LA REPONSE FRANÇAISE

Paris, 11 janvier. — La réponse française au memorandum allemand a été remise, ce soir, à M. von Hoesch. Cette réponse est un document qui comprend une douzaine de pages.

D'un commun accord entre les gouvernements français et allemand, le texte n'en sera pas publié.

Au cours de son entrevue avec le chargé d'affaires allemand, M. de Peretti della Rocca, directeur des affaires politiques, a clairement marqué que par la remise de cet aide-mémoire, le gouvernement français n'entendait nullement mettre fin aux conversations engagées avec le gouvernement allemand et que ces conversations pourraient se poursuivre sur tous les points dont le Reich désirerait s'entretenir encore avec le quai d'Orsay.

BRUXELLES EN COMPLET ACCORD AVEC PARIS

Bruxelles, 11 janvier. — La réponse belge à la note allemande, a été déposée entre les mains de M. Rosdiger, vendredi, à 17 heures. Son texte, à part quelques détails de rédaction, est conforme à l'esprit de la note française. La note garantit qu'aucune atteinte ne sera portée aux droits civiques des citoyens allemands pourvu que ceux-ci ne se départissent pas des devoirs que les lois internationales leur imposent vis-à-vis des autorités d'occupation.

EN ALLEMAGNE

L'assassinat du président Heinz

Les meurtriers sont toujours en fuite

Mayence, 11 janvier. — L'enquête menée par la sûreté française et la police allemande en vue de rechercher les assassins de M. Heinz, chef du gouvernement séparatiste palatin, n'ont encore abouti à aucun résultat.

On croit que les meurtriers ont réussi à gagner la frontière allemande et, par conséquent, à échapper à toute poursuite.

Il n'y aurait pas de troubles à Spire

Mayence, 11 janvier. — Renseignements pris à des sources autorisées, il nous est permis de démentir d'une façon catégorique la nouvelle publiée par certains journaux suivant laquelle la situation à Spire serait très grave. La ville de Spire est absolument calme. Ni troubles, ni désordres ne se sont produits, ni ne sont à prévoir.

On découvre une nouvelle association nationaliste

Spire, 11 janvier. — La sûreté vient de découvrir à Ludwigshafen une nouvelle association « Treuhand » et a opéré quatre arrestations.

Une protestation du Cabinet d'Empire à Paris et à Bruxelles

Berlin, 11 janvier. — Un communiqué officiel annonce que le Cabinet d'Empire a consacré sa séance d'hier à la discussion des incidents du Palatinat. Ce communiqué critique les autorités françaises qui, d'après lui, considèrent comme légal les mesures de violences prises par les séparatistes. Le gouvernements d'Empire a protesté à Paris et à Bruxelles contre cet état de choses.

Une décision de la Haute-Commission interalliée

Mayence, 11 janvier. — A la suite de l'assassinat de M. Heinz, la Haute-Commission interalliée a décidé de retarder de huit jours sa décision sur l'entérinement des ordonnances palatines. On compte que ce délai permettra d'aboutir à une solution susceptible de concilier les points de vue français et anglais dans la question du Palatinat.

Une bagarre sanglante DANS une RÉUNION COMMUNISTE A PARIS

Une dizaine de blessés, dont deux mortellement

Paris, 11 janvier. — Au cours du meeting qui a eu lieu, ce soir, rue Grange-aux-Belles, devant une salle comble et où étaient présents MM. Marcel Cachin, député de Paris; Monmousseau, Treint, une bagarre sanglante s'est produite. Au moment où M. Cachin venait de terminer son discours, une cinquantaine d'anarchistes provoquèrent une violente poussée et voulurent envahir la tribune.

M. Treint leur offrit son tour de parole pour qu'ils exposent leurs théories, mais les anarchistes l'invectivèrent. Se sentant menacé, M. Treint leva le bras. Son reste eut le don de déchaîner une fusillade.

M. Lecoin, du « Libertaire », s'écria : « On se retrouvera dimanche ». Mais il y avait une dizaine de blessés, parmi lesquels M. Broutchoux, qui serait atteint au bras. Les blessés furent conduits à l'hôpital Saint-Louis, où après un pansement sommaire, six d'entre eux purent regagner leur domicile.

MM. Lucien Lévesque, Charles Manuequin, Joseph Morin et Roger Gouttière, ont été hospitalisés. MM. Lévesque et Morin n'ont pas tardé à succomber après la bagarre. Huit douilles de revolver d'ordonnance et de gros calibre ont été retrouvées dans la salle.

M. VENIZELOS ACCEPTE DE FORMER LE NOUVEAU CABINET HELLENIQUE

Athènes, 11 janvier. — M. Venizelos a accepté, aujourd'hui, à 16 h., de former le Cabinet.

EST-CE UN ATTENTAT?

Le Roi et la Reine de Grèce victimes d'un accident d'automobile

Londres, 11 janvier. — Le « Daily News » annonce que le Roi et la Reine de Grèce ont été, hier, victimes d'un sérieux accident d'automobile. Leur voiture étant entrée en collision avec une autre auto. Le Roi s'en est tiré indemne, mais la Reine a été sérieusement blessée. On soupçonne un attentat.

L'épave du sous-marin britannique « L.-24 » aurait été découverte dans la Manche

L'équipage se composait de 43 hommes

Londres, 11 janvier. — Un communiqué de l'amirauté annonce qu'à la suite de dragages, on a situé une épave que l'on croit être le sous-marin « L 24 », à 16 kilomètres au sud-ouest de la pointe de Portland.

Selon de nouvelles informations recueillies aujourd'hui, 43 officiers et marins se trouvaient à bord du « L 24 » quand il sombra.

Des vaisseaux de sauvetage avec des scaphandriers à bord, sont prêts à procéder aux opérations de sauvetage.

LES REPRESENTANTS DE LA PETITE ENTENTE CONSTATENT LEUR... ENTENTE

Belgrade, 11 janvier. — On publie le communiqué officiel suivant :

La première réunion de la Petite Entente a eu lieu cet après-midi, à 17 h., sous la présidence de M. Pachitch.

MM. Pachitch, Mintchitch, Benès, et Duca ont pu constater par leur échange de vues qu'ils étaient entièrement d'accord sur la politique extérieure à suivre : faire respecter les traités.

COURTES DÉPÊCHES

— A Paris, un inconnu suspect s'est tué d'une balle de revolver au moment où l'on procédait à son arrestation.

— On annonce qu'une maison de Queenborough (Angleterre), a conclu un contrat avec l'Amirauté, pour le sauvetage de 68 vaisseaux de guerre allemands coulés à Scapaflow.

— Le Président de la République a reçu vendredi après-midi, Mahmoud Fakhri Pacha, qui est venu lui présenter ses lettres l'accréditant en qualité d'envoyé extraordinaire et de ministre plénipotentiaire du roi d'Egypte.

— M. Henri Robinson, délégué américain au Comité de la Commission des Réparations, chargé de la question des devises étrangères possédées par les Allemands à l'étranger, est arrivé à Paris.

— Vendredi ont commencé à Paris, les débats au sujet des différentes interpellations d'un article du traité de Versailles, qui vise les droits et intérêts possédés par des ressortissants allemands dans des entreprises ou concessions en Russie, Chine, Autriche, Hongrie, Bulgarie, Turquie, et qui doivent être transférés à la Commission des Réparations.

— Près de Mulhouse, une jeune fille de 13 ans, Rédzen Thaler, disparue de son domicile depuis trois semaines, a été retrouvée noyée dans une rivière. Elle aurait été étranglée après avoir subi des traitements odieux.

Dernières Nouvelles Régionales

UNE GLISSADE MORTELLE PRES DE BOULOGNE-SUR-MER. — A Saint-Martin-lez-Boulogne, M. Antoine Lhotelier, ayant glissé par suite de la neige, dans l'escalier d'une cave, s'est fracturé le crâne. Le malheureux est mort peu après.

UN ENFANT VICTIME D'UN GRAVE ACCIDENT A BOULOGNE-SUR-MER. — En jouant sur les quais du port de Boulogne, un garçonnet de 8 ans, Eugène Ledroit, a eu le bras écrasé par l'engrenage d'une grue, où il s'amusait à mettre un morceau de charbon.

UN AVION ATTERRIT A POIX. — Il portait 500 kilos d'or. — Poix, 11 janvier. — Un avion commercial français parti de Croydon, a dû, par suite du mauvais temps, atterrir à l'Aérodrome de secours de Poix. Parmi son chargement, qui a été aussitôt acheminé vers le Bourget, se trouvaient 500 kilos d'or, sous forme lingots, soit en monnaie, représentant une valeur de plusieurs millions.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

du 11 janvier 1924

NEW-ORLEANS, 11 janvier.

Cotons Middling Upland. — Disponible, 34.00; cotons à terme sur mars, 33.75-85; sur mai, 35.57-87.

NEW-YORK, 11 janvier

CLOTURE. — **Cotons Middling Upland.** — Disponible, 34.35; cotons à terme sur janvier, 33.55-60; février, 33.71; mars, 33.88-90; avril, 33.95; mai, 34.00-04.05; juin, 33.62; juillet, 32.95-96; août, 30.85; septembre, 28.75; octobre, 27.88-92; novembre, 27.70; décembre, 27.60.

RECETTES

Aux ports de l'Atlantique, 4.000; aux ports du Golfe, 13.000; au ports du Pacifique, néant; dans les villes de l'intérieur, 10.000.

EXPORTATIONS

Pour la Grande-Bretagne, 10.000; France et Continent, 3.000; pour le Japon, 8.000.

OBSERVATIONS SUR LE MARCHÉ

Les cotons débutent en baisse sur des câbles plus faibles, des ventes du Sud et de la Wall-Street, des reventes des haussiers, des ventes encouragées par la faiblesse de New-Orléans, puis le marché s'améliore sous l'influence d'une meilleure situation du disponible, des stocks visibles à la hausse. La fin est marquée d'un recul causé par des réalisations. Clôture ferme.

LIVERPOOL, 11 janvier.

CLOTURE. — Janvier, 19.49; février, 19.49; mars, 19.54; avril, 19.51; mai, 19.50; juin, 19.46; juillet, 19.07; août, 18.81; septembre, 17.98; octobre, 16.31; novembre, 15.90; décembre, 15.80.

Bahallistes. — Janvier, 22.29; février, 22.26; mars, 22.35; avril, 22.430 mai, 22.51; juin, 22.53; juillet, 22.53; août, 22.30; septembre, 22.10; octobre, novembre et décembre, inscrites.

Ventes, 4.000; importations, 18.000; américain et égyptien, 3; égyptien, inchangé.

Marché des changes à l'Etranger

du 11 janvier 1924

Londres: Sur Paris, 92.00; Bruxelles, 89.975; Italie, bons banques, 1 5/16; Prêt à court terme, 3 à 3 1/2.

New-York: Sur Paris, 977 1/2; Londres, 4.84.90; Câbles monétaires, 487 1/2; Bruxelles, [illegible]

Amsterdam: Sur Paris, 19.00; Londres, 11.67; Bruxelles, 11.43.

Alexandrie: Sur Londres, 97 1/2.

Rome: Sur Paris, 116.25; Londres, 92.50.

Milan: Sur Paris, 116.25.

Berlin (en milliards de marks): Sur Paris, 900; Londres, [illegible]; Bruxelles, [illegible]; Amsterdam, [illegible]; New-York, 4.200.